

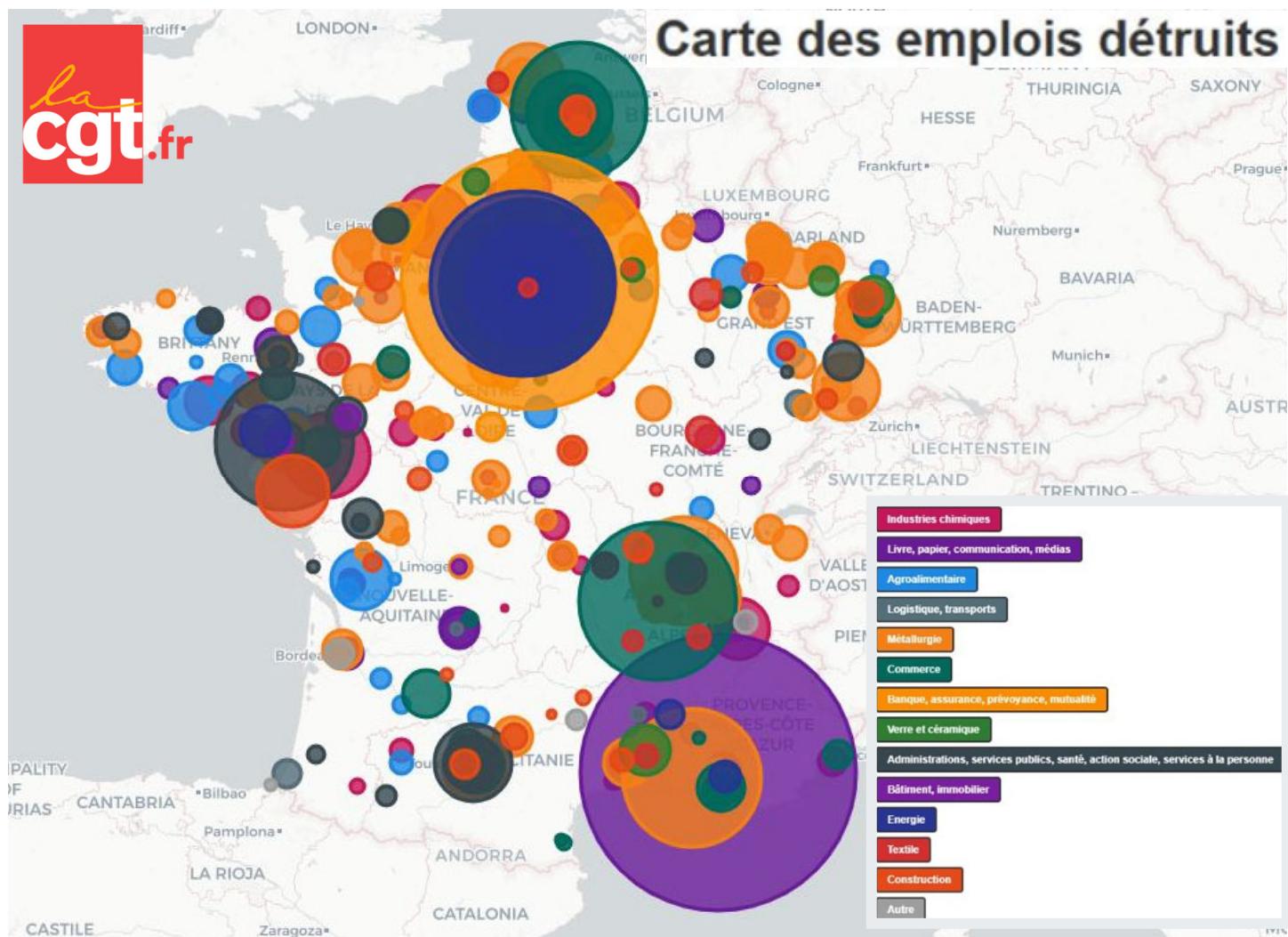
# INFOs T.H.C.B

Magazine mensuel  
de la fédération Textile Habillement Cuir et Blanchisserie

la  
cgt

DECEMBRE 2025

# 440



## Industrie, emplois, salaires, reprendre des forces pour gagner !

Edito

03

Unis contre l'austérité  
et la répression !

Anett/Kalhyge

04

La répression syndicale  
ne gagnera pas !

Emplois détruits

06

Textile dans l'Aube,  
Chantelle, la CGT alerte

Informez-vous



thcb-cgt.fr



## La Macif vous protège dans votre activité syndicale avec des contrats sur mesure.

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, est un engagement de tous les instants.

La Macif est à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

→ Contactez-nous : [partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)



La Macif,  
c'est vous.

Crédit photo : Ryan Lees / Hoxton / GraphicObsession.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERCANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

## Unis contre l'austérité et la répression !

**L**e budget vient d'être voté, et, vulgairement, il est à mille lieues des attentes des travailleuses et travailleurs, renforçant les injustices sociales et ne remettant jamais en cause les écarts de classe qui minent notre société. Derrière les discours de rigueur et de responsabilité, dans les faits, ce budget est toujours plus inéquitable. Cerise sur le gâteau, le patronat profite opportunément de l'austérité budgétaire pour esquiver les NAO, imposant des négociations moins ambitieuses.

Ainsi, comme trop souvent, ce sont les travailleurs, les privés d'emploi, les retraités, et les jeunes qui paient l'addition, les mêmes qui, en première ligne, supportent une dette de 3 000 milliards d'euros, prétexte pour leur imposer l'austérité, alors même que ses causes profondes, comme les cadeaux fiscaux, les exonérations massives de cotisations sociales et le refus obstiné d'une véritable justice fiscale restent soigneusement écartées du débat public.

Certes, la mobilisation sociale et le débat parlementaire ont permis d'obtenir des retraits sur certaines mesures parmi les plus injustes, notamment dans le budget de la Sécurité sociale, signe que les luttes peuvent faire bouger les lignes. Pour autant, ils ne sauraient masquer l'essentiel, celui de l'orientation générale d'un budget qui fragilise durablement les services publics, la protection sociale et les droits des salariés.

Par ailleurs, le monde du travail paie le prix fort d'une politique de désindustrialisation. Derrière les promesses de réindustrialisation, il y a des fermetures de sites, des plans de licenciements et des territoires abandonnés. Cette stratégie développe la précarité et pousse le pays vers une paupérisation qui se propage comme une traînée de poudre.



**Hassen Nassi**  
Secrétaire général

Dans ce contexte déjà dégradé, la répression patronale et la discrimination syndicale franchissent un nouveau cap, ciblant ostensiblement la CGT. Les pressions, sanctions, et les entraves à l'exercice des mandats, frappent nos camarades, dans une volonté claire de briser toute contestation sociale. Signe inquiétant de criminalisation de l'action syndicale, cette offensive touche désormais la direction confédérale, avec la mise en examen de notre secrétaire générale, Sophie Binet, pour injure publique.

**Les reculs obtenus sur le budget, les luttes victorieuses pour sauver des emplois et des outils industriels, et la solidarité qui s'exprime dans les entreprises et les territoires démontrent que l'espoir réside dans l'action, l'unité et la détermination du monde du travail.**

S'en prendre aux militantes et militants de la CGT, c'est tenter d'intimider l'ensemble du monde du travail ; et nous le dénonçons avec la plus grande fermeté. Cette discrimination syndicale est une attaque frontale contre la démocratie sociale et accompagne des politiques qui, faute de convaincre, cherchent à imposer par la contrainte ce qu'elles refusent de négocier.

Pourtant, l'histoire sociale nous rappelle une vérité, c'est que rien n'est jamais écrit d'avance. Les reculs déjà obtenus, les luttes victorieuses pour sauver des emplois et des outils industriels, et la solidarité qui s'exprime dans les entreprises et les territoires démontrent que la mobilisation collective demeure une force décisive.

Dès lors, face à ce budget et à la répression qui l'accompagne, l'espoir réside dans l'action, l'unité et la détermination du monde du travail. C'est par la lutte, la défense des libertés syndicales et l'exigence de justice sociale que nous pouvons imposer un autre avenir, fondé sur le partage des richesses, la dignité au travail et le respect de celles et ceux qui font vivre ce pays.

En cette fin d'année, profitez bien des fêtes, en attendant que s'ouvre une année de conquêtes sociales. ■

# Anett/Kalhyge : la répression syndicale ne gagnera pas !

Au sein du groupe de blanchisserie Anett/Kalhyge, la répression syndicale est devenue une méthode de management. Depuis des mois, nos délégué·es CGT subissent intimidations, menaces, pressions psychologiques, entraves aux mandats, procédures disciplinaires et judiciaires. L'objectif est clair : faire taire la CGT, casser l'organisation collective et instaurer la peur.

**F**in novembre, cette stratégie a franchi un seuil inacceptable.

Notre délégué syndical central, Ludovic Rabut, a été victime d'une provocation transformée en piège sur son lieu de travail. À la suite d'un échange banal sur l'organisation du travail, une manageuse l'a violemment pris à partie, puis insulté, et lui a asséné plusieurs coups de pieds. Des faits d'une extrême gravité.

## Mise à pied conservatoire

Au lieu de protéger la victime, la direction locale a choisi de couvrir l'agresseuse. Pire : elle a réécrit les faits, inversé les responsabilités et transformé Ludovic de victime en coupable, allant jusqu'à prononcer une mise à pied conservatoire pouvant déboucher sur un licenciement. Une manœuvre honteuse.

## Faire pression sur des salarié·es vulnérables

Pour tenter de justifier l'injustifiable, la direction n'a pas hésité à faire pression sur des salarié·es vulnérables afin d'obtenir de faux témoignages. Voilà jusqu'où va ce patronat quand il s'agit de briser un militant de la CGT.

## La CGT ne lâchera rien

Face à cette attaque frontale, la CGT a immédiatement riposté. Pétition adressée à la direction générale du groupe, mobilisation des élus et des syndicats,



**La répression patronale ne nous fera pas taire. Toucher à un militant CGT, c'est s'attaquer à toute la CGT. Solidarité totale avec Ludovic Rabut et S. Binet**

soutien total de l'union départementale CGT de l'Ain et de la fédération THCB : la CGT ne lâchera rien.

Ludovic a saisi l'Inspection du travail et déposé une main courante. La vérité finira par s'imposer.

## S'attaquer à la CGT et terroriser les salarié·es

Cette répression n'est pas un accident. Elle s'inscrit dans le contexte du rachat du groupe en septembre 2024, accompagné de projets de suppressions d'emplois et de fermetures de sites. Pour imposer ces reculs sociaux, la direction commence par s'attaquer à la CGT et terroriser les salarié·es.

Le 2 décembre, l'union départementale de la CGT de l'Ain a organisé une manifestation devant l'entreprise pour sou-



tenir notre camarade. Une mobilisation forte, avec la présence de Hassen Nassi, secrétaire général de la fédération THCB, qui a rappelé une vérité essentielle :

« Lorsqu'on s'attaque à un militant CGT, c'est toute la CGT que l'on attaque. Cette répression n'est pas un cas isolé, c'est un système pour museler les voix syndicales et casser les collectifs de travail. Ensemble, nous ferons reculer ces pratiques indignes. »

Cette affaire est désormais portée au plus haut niveau avec des membres de la direction confédérale qui ont interpellé le ministre du Travail sur ces pratiques scandaleuses.

## La CGT est debout, unie et déterminée

La direction de Anett-Kalhyge tente aujourd'hui de gagner du temps après une enquête manifestement à charge, allant jusqu'à accuser notre camarade de faits aussi graves qu'infondés. Mais qu'elle le sache : la CGT est debout, unie et déterminée.

## Même logique que notre secrétaire générale Sophie Binet

D'ailleurs, c'est dans la même logique que notre secrétaire générale, Sophie Binet, est mise en examen pour avoir dénoncé dans les médias le chantage à l'emploi de Bernard Arnaud, en utilisant la formule populaire « les rats quittent le navire » lorsqu'ils menaçaient de délocaliser la production aux Etats-Unis pour faire toujours plus de profits, après avoir soutenu le président d'extrême droite Donald Trump.

Mais la répression patronale ne nous fera pas taire. Toucher à un militant CGT, c'est s'attaquer à toute la CGT. Solidarité totale avec Ludovic Rabut et Sophie Binet. ■

# THCB Haute-Loire : construire la CGT même dans les moments difficiles

Tous les 3 mois les sections syndicales des entreprises du département se réunissent dans leur syndicat Textile Habillement Cuir Blanchisserie 43 qui regroupe près de 300 syndiqué·es. La réunion de décembre a rassemblé une quarantaine de délégué·es représentant une dizaine d'entreprises de Haute-Loire. Ces moments de vifs débats permettent d'avoir des échanges sur nos branches professionnelles qui n'auraient pas lieu sans la structuration en syndicat départemental.

L'actualité sociale est complexe, et malgré le recul obtenu par la mobilisation sur les 2 jours fériés que gouvernement et patronat voulaient nous voler, la brèche dans leur réforme des retraites avec son décalage ou encore l'arrêt de l'attaque qui diminuait les droits des privés d'emplois, le compte n'y est pas. Les militant·es vivent un syndicalisme en entreprise de plus en plus difficile où il faut une énergie et une mobilisation des salarié·es très importante pour de souvent trop faibles résultats. S'ajoute le contexte politique délétère qui pousse au doute, à la méfiance et à la désespérance. L'extrême droite distillant le poison de la division partout, les délégué·es ont de plus en plus de difficultés pour convaincre leur collègues de la pertinence de l'outil CGT. Mais la culture du débat CGT permet d'affronter argument contre argument et d'avoir une réflexion et des propositions syndicales communes pour essayer de fédérer les salariés.

Le cuir et le textile plastique sont les 2 secteurs professionnels représentés en Haute-Loire

Aux ATELIERS DU MEYGAL (ex Lejaby à Yssingeaux), groupe Sofama, la production de sacs à main sous-traitée par Vuitton est stable mais les CDD sont remplacés par des intérimaires ce qui précarise encore plus les salarié·es concernés et n'aide pas à se projeter dans l'entreprise.

Aux TANNERIES HERMÈS du Puy, après les 120€ brut d'augmentation générale annoncés unilatéralement par la direction entre les grèves du 10 et du 18 septembre, la syndicalisation progresse.

Chez SATAB, les NAO viennent de débuter et la revendication d'une augmentation générale est portée et partagée par les salarié·es.



**La structuration départementale est un outil supplémentaire pour aider les délégué·es à surmonter le poids d'un travail syndical de plus en plus difficile en entreprise**

Chez GUERIN Plastiques, qui a racheté Plastica France, entreprise issue de la reprise de SES (dont les salarié·es avaient occupé l'usine pour maintenir le site industriel et les emplois), le carnet de commande est convenable et les investissements machines sont en cours.

Chez G'IMPRIM, entreprise de moins de 50 salarié·es dont la section syndicale s'est fait connaître après la grève sur l'augmentation générale de salaire et le refus d'une prime, le travail est correct même si les conditions de travail restent difficiles. Il en est de même pour l'entreprise du même groupe, GRANGER FRÈRES, qui a un carnet de commandes correct malgré la réflexion sur l'avenir incertain de Novacel du groupe Chargeurs 1<sup>er</sup> client de Granger.

Quant au groupe BARBIER, les commandes sont là et le travail ne manque pas, les accidents du travail diminuent, ce qui donne raison à l'équipe syndicale CGT sur le maintien de la pression sur le sujet. Les NAO vont commencer début 2026, ce qui va aussi donner la tendance pour les usines sur le plateau dans le textile plastique.

D'autres délégués de petites entreprises de textile plastique étaient présents pour la première fois ce qui montre l'attrait des salariés et de leur délégués de s'organiser avec la CGT pour gagner des avancées.

Les questions de fonctionnement du bureau du syndicat et de la formation syndicale, nécessaire pour progresser dans son entreprise, ont été évoquées, car elles sont complémentaires aux réunions THCB 43 pour gagner en efficacité. Bravo à tous les délégué·es pour le travail difficile réalisé. ■

# Textile dans l'Aube, la CGT alerte le préfet face à une hémorragie d'emplois sans précédent

Jeudi 11 décembre, une délégation du syndicat THCB de l'Aube, accompagnée du secrétaire général de l'union locale CGT de Romilly-sur-Seine, a été reçue par le préfet de l'Aube, afin de l'alerter sur la situation jugée « catastrophique » de l'emploi dans le département.

**A**u cœur des inquiétudes syndicales, le secteur textile, pilier historique de l'économie aubois, aujourd'hui frappé par une succession de faillites, de restructurations et de menaces sur l'emploi. La Fédération CGT Textile, Habillement, Cuir et Blanchisserie (THCB) par la voix de son secrétaire général Hassen NASSI présent à cette occasion, parle désormais d'une véritable hécatombe industrielle.

En l'espace de quelques mois, plusieurs entreprises emblématiques ont vacillé. FRANCE TEINTURE a été placée en redressement judiciaire, AUBE TRICOTAGE a été liquidée, tandis que LE COQ SPORTIF et PETIT BATEAU traversent de graves turbulences. Autant de coups portés à un territoire qui fut longtemps un fleuron du textile français, reconnu pour ses savoir-faire et la qualité de sa production.

## La rentabilité à court terme privilégiée au détriment de l'outil industriel et de l'emploi local

Pour la CGT, ces défaillances ne relèvent pas du hasard. Elles sont le résultat de stratégies financières déconnectées des réalités industrielles et sociales, privilégiant la rentabilité à court terme au détriment de l'emploi local. « On assiste à un démantèlement progressif de l'outil industriel, financé en partie par de l'argent public », a dénoncé la délégation CGT au cours de cette rencontre.

Le cas du COQ SPORTIF cristallise les colères. En 2020, la marque avait décroché le contrat pour équiper les athlètes français aux Jeux olympiques et paralympiques, avec la promesse d'une relocalisation de la production à Romilly-sur-

Seine et de créations d'emplois. Cinq ans plus tard, le constat est plutôt amer.



**« Sans intervention rapide et ferme de l'État, c'est toute une filière historique et une part de l'identité ouvrière du département de l'Aube qui risquent de disparaître »**

## Le Coq Sportif : 70 millions d'euros d'aides publiques, une centaine d'emplois supprimés !

Plus de 70 millions d'euros d'aides publiques ont été donnés pour le résultat scandaleux d'une centaine de suppressions d'emplois sur Romilly-sur-Seine.

Autre dossier sensible, la vente de PETIT BATEAU au fonds d'investissement américain Regent. Là encore, pour la CGT, cette opération fait planer de lourdes certitudes sur la suppression d'environ 200 emplois dans les 2 à 3 prochaines années à Troyes et dans l'agglomération. Pire encore, le repreneur a annoncé qu'il n'y aurait pas d'investissements.

La fermeture d'AUBE TRICOTAGE, et probablement celle de FRANCE TEINTURE, viennent compléter ce sombre tableau, entraînant la disparition de compétences essentielles à l'ensemble de la filière textile française. Mais, au-delà des chiffres, ce sont des familles entières et un tissu social déjà fragilisé qui se retrouvent menacés.

Face à cette situation, la Fédération THCB appelle à un sursaut politique et industriel. Elle réclame notamment :

- ✓ une **conditionnalité stricte des aides publiques**,
- ✓ un véritable **plan de sauvegarde** du textile dans l'Aube,
- ✓ une priorité donnée aux entreprises respectant les **normes sociales et environnementales dans les marchés publics**,
- ✓ ainsi que la mise en place d'un véritable **label public « made in France »** pour une transparence sur le lieu de chacune des étapes de la production.

« Sans intervention rapide et ferme de l'État, c'est toute une filière historique et une part de l'identité ouvrière du département qui risquent de disparaître », a prévenu la délégation syndicale lors de sa rencontre avec le préfet. ■

## Plan de restructuration chez CHANTELLE : deux sites logistiques sont menacés de fermeture

Dans la Somme, le groupe de lingerie Chantelle projette la fermeture de ses sites logistiques de Péronne et de Villers-Bretonneux. Cette décision s'inscrit dans un plan de réorganisation visant à centraliser l'ensemble de l'activité logistique sur le site de Corbie, au mépris des conséquences sociales pour les salariés concernés.

**D**epuis le mois d'octobre, une procédure d'information-consultation est en cours avec les représentants du personnel.

Aujourd'hui, près de cinquante salariés travaillent sur ces deux sites, assurant quotidiennement les expéditions nationales et internationales du groupe. Leur avenir demeure incertain, et même si des mobilités vers Corbie sont évoquées, aucune garantie collective de maintien de l'emploi n'a été apportée à ce stade.

Malgré sa position de leader du secteur, avec un chiffre d'affaires de 340 millions d'euros et plus de 4 000 salarié·es dans le monde, la direction de Chantelle reste particulièrement discrète sur les modalités précises de cette réorganisation. Elle affirme ne pas vouloir procéder à une « réduction sèche des effectifs » et dit faire



du maintien de l'emploi une priorité. Dans les faits, ces déclarations peinent à rassurer, notamment pour les salariés de Péronne, contraints d'envisager des trajets quotidiens de plus de 40 minutes vers Corbie, sans accompagnement clairement défini.

**Les patrons des marques françaises prétendent déplorer les importations mais organisent fermetures et délocalisations**

Cette réorganisation intervient dans un contexte de difficultés économiques invoquées depuis la crise sanitaire, mais ne saurait justifier des décisions prises au détriment des emplois et des conditions de travail. Les salariés et leurs représentants syndicaux de la CGT restent pleinement mobilisés et vigilants, exigeant des garanties concrètes pour l'avenir des sites et des travailleurs du territoire. Les patrons des marques françaises ne peuvent pas d'un côté déplorer dans les médias les importations quand ça les arrange puis organiser les fermetures et délocalisations en toute discrétions. Ça suffit ! ■

## Industrie : la casse industrielle se poursuit

Près de dix-huit mois après avoir alerté, la CGT a présenté le 9 décembre 2025 la mise à jour de sa liste des plans de suppressions d'emplois en France. Alors qu'il n'a jamais été aussi facile de licencier, on en compte désormais 483, soit 107562 emplois menacés – et le bilan s'alourdit de jour en jour.



**P**ourtant des solutions existent, la CGT porte des mesures d'urgence : moratoire sur les licenciements, conditionnalité des 211

milliards annuels d'aides publiques aux grandes entreprises à des critères économiques, sociaux et environnementaux, réel pouvoir d'intervention aux travailleur·ses, commande publique comme bouclier anti-dumping, tarifs réglementés de l'énergie...

Intervenant pour la fédération THCB, Hassen NASSI, notre secrétaire général a rappelé que les données économiques démontrent qu'il est rentable de pro-

duire en France. Selon l'Union des industries textiles (IUT), un produit fabriqué localement réinjecte 84 % de son chiffre d'affaires dans l'économie nationale, contre seulement 35 % pour un produit importé, en tenant compte des retombées économiques et fiscales. Un produit importé revient même 1,8 fois plus cher à la collectivité. "Ignorer ces chiffres révèle un non-sens économique et social" a-t-il souligné. ■

# NAO : prendre le temps d'organiser les salarié·es finit par payer !

Lors de la construction des NAO chez Evidence, un sous-traitant maroquinerie Vuitton du groupe Hofica, la CGT a porté la revendication de 100€ net (120€ brut) d'augmentation générale mensuelle pour toutes et tous.

**C**omme ailleurs, la direction d'entreprise a tenté de contourner les syndicats pour affaiblir les négociations ce qui a mis en colère les salarié·es qui sont près de 70 à avoir débrayés dans l'usine du Maine et Loir. Pire, des menaces de pressions et répressions auraient été proférées envers les grévistes, alors que ce droit est dans la constitution !

Solidaires, les salariés et leurs représentants syndicaux CGT n'ont pas cédé et ont continué de porter leur revendication, en réfléchissant à plusieurs type d'actions syndicales telles que des pétitions pour montrer le soutien de la majorité des salariés avant d'envisager d'autres débrayages.

**60€ d'AG** (soit 3% pour le 1<sup>er</sup> collège et 2,2% pour les ETAM).

## Plus d'une soixantaine de salariés du maroquinier de luxe Evidence débraient près de Cholet

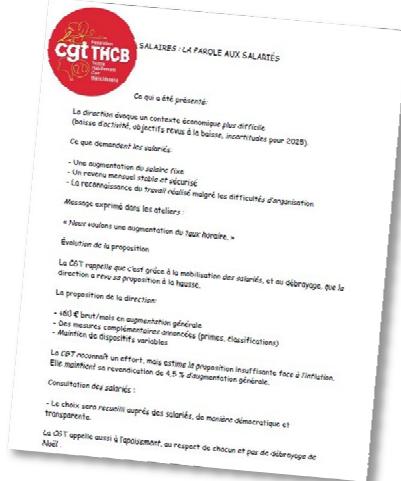
Les Négociations obligatoires en entreprises portant sur les salaires sont tendues dans les ateliers d'Evidence. L'entreprise du groupe Hofica emploie 169 salariés à Saint-André-de-la-Marche, commune déléguée de Sèvremoine.



Les NAO se sont conclues le 12 décembre avec une prise en compte de la colère et des légitimes revendications des salariés qui font fonctionner l'entreprise, avec une augmentation générale de +60

€ pour toutes et tous (soit 3% pour le 1<sup>er</sup> collège et 2,2% pour les ETAM).

Belle avancée grâce au travail syndical qui va transformer l'essai en proposant à toutes et tous de se syndiquer ! Pas de droits sans syndicat ! ■



## SALAIRS

# Le 1<sup>er</sup> ministre refuse la revalorisation du SMIC

Le SMIC est très bas et ne permet pas de vivre de son travail. Alors que la France est la 2<sup>ème</sup> économie européenne nous avons seulement le 6<sup>ème</sup> niveau de SMIC...



**M**algré cette situation qui plonge dans la difficulté des millions de salarié·es qui n'arrivent pas à vivre de leur travail, notamment les femmes, le 1<sup>er</sup> ministre a suivi la recommandation du groupe d'experts « de la non-augmentation du SMIC » qui a toujours proposé depuis 17 années d'existence de ne pas augmenter le salaire minium ! Le SMIC sera porté au 1<sup>er</sup> janvier 2026 à +1,18%, soit 1823,03€ Brut (1443,11€ Net), donc 12,02€ Brut de l'heure. Autrement dit, aucun "coup de pouce" mais seulement

la "revalorisation" automatique qu'impose la loi et calculée sur l'inflation.

La CGT propose de supprimer ce groupe d'experts patronal et de négocier dans une seule instance la fixation du salaire minimum avec voix délibérative des syndicats comme l'indique d'ailleurs la directive européenne sur le salaire minimum.

## Revaloriser le SMIC à 2000€ brut

Dans l'urgence nous demandons au

1<sup>er</sup> ministre de revaloriser le SMIC à 2000€ brut par mois. Nous demandons aussi que soit supprimée dans la loi l'interdiction d'indexer automatiquement les salaires sur le SMIC par accord collectif de branche ou d'entreprise (à défaut d'une indexation imposée par la loi, que la CGT revendique en priorité). Cette indexation de tous les salaires permettrait à l'ensemble des salariés à minima de ne pas perdre en niveau de vie et de stopper le tassement des salaires. ■



Mensuel édité par la Fédération THCB  
263 rue de Paris  
Case 415  
93514 Montreuil

Tél. 01 55 82 84 89  
Email : [thc@cgt.fr](mailto:thc@cgt.fr)  
Site internet : [www.thcb-cgt.fr](http://www.thcb-cgt.fr)  
Direction de la publication : Maurad Rabhi

Imprimerie ADDAX - Tél. 01 55 82 84 10  
N°de commission paritaire : 1229 S 06717  
N°ISSN : 2780-6901  
Dépôt légal : DECEMBRE 2025



[thcb-cgt.fr](http://thcb-cgt.fr)